

*Inter-American Cooperation at a Crossroads*, Gordon MACE, Andrew F. COOPER et Timothy M. SHAW (dir.), 2011, coll. International Political Economy, New York, NY, Palgrave Macmillan, 312 p.

Marc-André Anzueto

Volume 42, numéro 4, décembre 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007568ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007568ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Anzueto, M.-A. (2011). Compte rendu de [*Inter-American Cooperation at a Crossroads*, Gordon MACE, Andrew F. COOPER et Timothy M. SHAW (dir.), 2011, coll. International Political Economy, New York, NY, Palgrave Macmillan, 312 p.] *Études internationales*, 42(4), 557–559. <https://doi.org/10.7202/1007568ar>

que créateurs de normes de droit international reste à démontrer, les acteurs non étatiques se présentent aujourd'hui parmi les principaux consommateurs de droit international, d'où ils tirent leur légitimité et leur influence grandissante.

Mathieu TREMBLAY

*Programme Paix et sécurité internationales  
HEI, Université Laval, Québec*

RÉGIONS –  
AMÉRIQUES

**Inter-American Cooperation  
at a Crossroads**

*Gordon MACE, Andrew F. COOPER  
et Timothy M. SHAW (dir.), 2011,  
coll. International Political Economy,  
New York, NY, Palgrave  
Macmillan, 312 p.*

Manipulées par les États-Unis, sclérosées et inefficaces : nombreux sont les qualificatifs utilisés pour décrire l'Organisation des États américains (OEA) et ses institutions. Or, pour les directeurs de cet ouvrage, la coopération interaméricaine se situerait à la croisée des chemins. Les auteurs tentent de répondre à la question centrale : est-ce que le système interaméricain sombre dans l'obsolescence face à l'émergence de nouvelles institutions latino-américaines et du nombre considérable de projets sous-régionaux ? L'ouvrage, en quatre parties, propose une analyse qui couvre les changements géopolitiques du continent, ses défis multidimensionnels, l'efficacité des institutions sous-régionales et les propositions pour reconstruire et revigorer la coopération interaméricaine.

La première partie met l'accent sur l'évolution des relations hémisphériques depuis les années 2000 en soulignant les

efforts visant à bousculer la prééminence des États-Unis sur le continent. En effet, le contexte géopolitique a profondément changé à la suite de l'échec du projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et du rejet du consensus de Washington par plusieurs États latino-américains. À cet égard, le chapitre de Diana Tussie est très instructif au sujet des stratégies élaborées par les principaux protagonistes de cette contestation, soit le Brésil et le Venezuela. Tussie qualifie les projets régionaux mis en œuvre par ces deux pays sud-américains de « jeux circulaires de coopération et de concurrence ». Ainsi, l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA), le Marché commun du Sud (MERCOSUR) et l'Union des nations sud-américaines (UNASUR) proposent chacun un « nouveau contrat social » où s'affrontent et se chevauchent les valeurs sociales et économiques de l'échiquier politique. Toutefois, la prépondérance du Brésil en Amérique latine est sans équivoque. Daniel P. Erikson souligne que, même sous l'administration Obama, les États-Unis tardent à adapter leurs politiques à cette nouvelle réalité hémisphérique. Erikson soutient avec raison que les fondations sur lesquelles reposait la doctrine Monroe sont désormais obsolètes.

La deuxième partie de l'ouvrage évalue l'efficacité de certaines institutions interaméricaines dans différents secteurs. Du point de vue de l'économie, la pléthore d'accords commerciaux préférentiels et d'accords sous-régionaux a tempéré l'enthousiasme des années 1990 qui entrevoyait une zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de Feu. Depuis l'abandon du projet de la ZLEA, l'enchevêtrement d'accords commerciaux bilatéraux et la faible croissance du commerce intrarégional dans

certaines zones laissent planer beaucoup d'incertitude sur le futur des relations commerciales à vocation continentale.

Pour ce qui est de la promotion de la démocratie, Thomas Legler croit qu'elle est fragilisée par l'émergence des démocraties dites participatives, telles que rencontrées au Venezuela, en Bolivie, en Équateur et au Honduras. Revisitant le concept de « démocratie délégative » mis en avant par Guillermo O'Donnell dans les années 1990, Legler rappelle les nombreux conflits entre le pouvoir exécutif et les pouvoirs judiciaire et législatif au sein des démocraties participatives. La crise hondurienne de 2009 est notamment mentionnée afin d'illustrer la difficulté d'invoquer la Charte démocratique interaméricaine en vertu de la souveraineté du pouvoir exécutif. La conceptualisation de la souveraineté par plusieurs pays latino-américains a également des répercussions sur les moyens employés par l'OEA pour faire face aux nombreux défis sécuritaires de l'hémisphère. Les principes westphaliens de non-ingérence dans les affaires internes des autres États semblent encore restreindre les actions de l'OEA. Selon Rut Diamint, cela engendre un décalage entre le plan d'action onusien, qui entérine déjà les notions d'un nouveau paradigme sécuritaire, et les moyens dont dispose l'OEA pour faire face aux menaces récentes ; notamment la criminalité transnationale.

La troisième partie survole les développements des institutions sous-régionales du continent. Marc Schelhase se penche sur le futur incertain du MERCOSUR, considéré comme un succès dans la deuxième moitié des années 1990. Selon Schelhase, la crise argentine de 2001-2002 et le tournant à gauche

sous Kirchner ont particulièrement ébranlé l'harmonisation des politiques économiques de l'Argentine et du Brésil. Le processus d'intégration de ce marché commun serait malheureusement trop dépendant des initiatives présidentielles pour aller de l'avant, minant de ce fait les objectifs globaux du MERCOSUR. Pour leur part, Louis Bélanger et Richard Ouellet estiment que le principal objectif de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), soit l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires entre les trois pays, a été atteint. Cependant, l'ALENA doit se doter d'une structure institutionnelle plus flexible s'il désire évoluer dans un environnement global toujours plus compétitif. Enfin, utilisant principalement la pétro-diplomatie du Venezuela pour arriver à ses fins, l'ALBA se présente comme l'antithèse du « consensus de Washington », faisant de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté son principal fer de lance. Il n'en demeure pas moins que cette solution alternative joue énormément avec la polarisation sociale et politique en Amérique latine. Son principal défi sera donc le développement d'autres mégaprojets, malgré la baisse du prix du pétrole.

La dernière partie de l'ouvrage tente d'envisager le régionalisme hémisphérique à court et à moyen terme. Pour Jorge Meine, les puissances moyennes, particulièrement le Canada et le Chili, peuvent jouer un rôle crucial dans les relations interaméricaines. Ces pays posséderaient les qualités diplomatiques nécessaires pour influencer et établir un pont entre les deux leaders régionaux : le Brésil et les États-Unis. Néanmoins, Gordon Mace estime que la domination du continent par ces deux hégémons, compte tenu de leur aspiration globale,

reste au cœur du problème de l'intégration des Amériques.

Considérant les récents changements géopolitiques, cet ouvrage expose clairement les nouveaux obstacles qui affectent la coopération interaméricaine. Quoique excessivement optimiste quant au rôle des puissances moyennes et plutôt conservateur au sujet de l'évolution de la démocratie en Amérique latine, *Inter-American Cooperation at a Crossroads* offre une lecture cohérente d'un continent bigarré.

Marc-André ANZUETO

*Chaire Nycole-Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques  
Université du Québec à Montréal*

## EUROPE

### **Small States in the European Union. Coping with Structural Disadvantages**

*Diana PANKE, 2010, Burlington, VT,  
Ashgate, 243 p.*

On observe ces dernières années un filet mince mais régulier de publications en sciences politiques et en relations internationales sur les petits États. Comment le livre de Diana Panke se distingue-t-il dans cette production, par exemple du livre *Small States in Europe* de Robert Steinmetz et Anders Wivel ?

Là où Steinmetz et Wivel proposent une série de cas thématiques et nationaux, basés sur des analyses qualitatives, l'approche de Panke est une analyse quantitative des stratégies de différents petits États dans le cadre de négociations à l'intérieur de l'Union européenne, impliquant à la fois d'autres États et les institutions européennes. Panke vise essentiellement à compléter une littérature sur les négociations

interétatiques propres à l'Union européenne : cette tradition de recherche s'est en effet largement concentrée sur les grands États, négligeant les petits. Le livre est destiné à un public de spécialistes en sciences politiques intéressés par les processus de négociations et de décisions intérieures à l'UE, avec une nette inclinaison vers l'analyse quantitative. Il demande des connaissances précises en la matière, mais fournit un ensemble de données permettant de mieux comprendre la place des petits États dans l'UE.

L'introduction de Panke pose les principaux axes de son travail. Elle part de la notion d'organisations internationales pour chercher dans une de ces organisations, l'Union européenne, les traces de l'activité de ses plus petits États membres. Elle revient sur les contraintes structurelles que les négociations intérieures à l'UE font peser sur ces petits États. Ces contraintes sont essentiellement liées à la taille économique de ces États, qui détermine leurs capacités diplomatiques. Le but de Panke est d'observer la façon dont les petits États participent aux négociations, et éventuellement arrivent à influencer ces négociations malgré leurs désavantages structurels.

L'auteure définit par la suite la notion de petit État. Fidèle à une approche quantitative, elle décrit les petits États comme les 19 États membres de l'UE ayant « moins de la moyenne des votes au Conseil des ministres de l'UE dans un vote à la majorité qualifiée (12,78 %) ». Cette définition est discutable, mais elle correspond bien au parti pris méthodologique de Panke.

Celle-ci revient ensuite sur les grandes lignes de la prise de décision